

L'Écho de Barkmere – 12 Novembre 2016

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 12 novembre 2016 :

- Le maire Luc Trépanier est heureux de tenir la première réunion du conseil municipal dans le nouvel Édifice Municipal. Il y aura une inauguration «semi officielle» lors de notre Party des Fêtes qui se tiendra le samedi, 10 décembre et tous sont invités à un léger dîner, avec rafraîchissements, vin et bière. Il y aura une cérémonie plus officielle l'été prochain quand les résidents estivaux seront plus en mesure d'y assister.
- Le Maire Trépanier informe les citoyens de Barkmere qu'une fois de plus, les deux propriétés sises au 3 et 5, chemin Heidi seront mises aux enchères sous contrôle de justice afin de recouvrer les taxes municipales et scolaires. La vente se tiendra le 6 décembre 2016, à 10h00 au 110, rue de Martigny ouest, à Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2G0. Le prix de départ est de \$110,000. Pour plus d'informations, contactez notre Directeur Générale, M. Steve Deschênes.
- La ville a reçu beaucoup de questions concernant ses intentions au sujet des routes existantes à Barkmere. M. Trépanier a expliqué que le conseil essaie de mieux définir les zones grises dans nos règlements adoptés en 2009 et est donc présentement à élaborer un projet de règlement afin d'établir des nouveaux critères minimum afin d'assurer la sécurité des routes, non seulement pour protéger ses citoyens, mais également l'environnement.
- Le nouveau calendrier 2017 pour les réunions du conseil municipal est adopté. Les conseils se tiendront les 2^e samedis de chaque mois, exception faite du mois d'octobre 2017 vu qu'il y aura une élection en novembre et que le conseil ne peut tenir séance un mois avant les élections. Le calendrier sera publié dans le prochain Bulletin Municipal.
- La ville a engagé Service Vertex pour la tenue de livre. Avec un roulement de personnel assez prononcé dans les dernières

années, la comptabilité a besoin d'être remise en état et la nouvelle comptable agréée sera certainement un atout afin de tout réorganiser, pour un salaire de \$687.50 par mois. Marc Fredette s'est abstenu de voter car Sylvie Bouchard, CPA, de Service Vertex, est sa conjointe.

- Finalement, le jour du conseil, une équipe travaillait sur l'aménagement paysager autour de l'Édifice Municipal afin de terminer complètement le projet. L'édifice est très beau!

La nouvelle grande salle du Centre communautaire



- Le procès-verbal d'octobre n'a pas été approuvé et ne sera donc pas disponible sur le site web avant le mois de décembre car les conseillers n'ont pas eu le temps d'en prendre connaissance avant la séance du conseil.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront sur le site web le mois prochain.